



PRÉSENTATION DU PROGRAMME
VERS LE PACIFIQUE
AU PRÉSCOLAIRE 5 ANS
ET AU PRIMAIRE



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le principal but du programme *Vers le pacifique* est de prévenir la violence par la promotion des conduites pacifiques. L'implantation du programme se scinde en deux volets successifs : La résolution de conflits et la médiation par les pairs.

Le premier volet, **La résolution de conflits**, développe chez les jeunes des habiletés permettant l'établissement de relations interpersonnelles pacifiques et les forme à la résolution de conflits. La formation se fait donc au moyen d'ateliers ayant comme objectifs spécifiques de :

- Aider les jeunes à améliorer leurs relations avec autrui et augmenter la compréhension qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres;
- Encourager les jeunes à acquérir des habiletés d'écoute, de jugement critique, d'expression verbale et de maîtrise de soi;
- Favoriser chez les jeunes une vision différente des situations conflictuelles;
- Développer chez les jeunes une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits.

Une fois le premier volet réalisé, l'école peut s'engager dans la deuxième partie du programme. Au cours de ce deuxième volet, **La médiation par les pairs**, les jeunes apprennent à utiliser la médiation comme mode de résolution de conflits. Les objectifs spécifiques de ce volet sont de :

- Amener les jeunes à utiliser la médiation comme alternative efficace aux approches infructueuses de résolution de conflits;
- Reconnaître et développer les compétences des jeunes quant à leur pouvoir de résoudre des conflits;
- Encourager les jeunes à s'impliquer dans la résolution de conflits;
- Responsabiliser les jeunes dans la gestion de leurs propres conflits.



POURQUOI IMPLANTER UN TEL PROGRAMME?

Ce programme, appliqué dans sa totalité, n'est pas sans avoir des retombées intéressantes sur l'environnement de la classe et sur l'atmosphère de l'école :

- Il contribue à **prévenir** la violence et à encourager la résolution pacifique des conflits ;
- Il contribue à réduire l'incidence de la **violence**, du vandalisme, de l'absentéisme et des suspensions ;
- Il aide les élèves à se **responsabiliser** en ce qui concerne la gestion de leurs conflits. Les conflits réglés au fur et à mesure permettent ainsi au personnel enseignant de se concentrer davantage sur l'enseignement plutôt qu'à la discipline ;
- Il **améliore la communication** entre le personnel, la direction, les élèves et les parents. Il crée un climat pacifique au sein de la classe et de l'environnement ;
- Il permet de mobiliser toute la communauté scolaire (jeunes et adultes), les parents, dans un **projet commun**.

Pour les élèves, le programme *Vers le pacifique* a le grand avantage de les responsabiliser en les amenant à trouver eux-mêmes des solutions concrètes au phénomène de la violence. Il leur donne la possibilité de jouer un rôle actif dans les situations conflictuelles tout en leur apprenant à les résoudre de manière autonome et pacifique. Plus précisément, le programme *Vers le pacifique* :

- Permet aux élèves d'acquérir **des habiletés prosociales** nécessaires à la prévention et à une saine gestion des conflits interpersonnels : écoute, tolérance, pensée critique, estime de soi, affirmation de soi, etc. Les élèves adopteront ainsi des attitudes et des comportements **qui leur serviront toute la vie** ;
- Permet aux élèves d'**expérimenter une approche positive** des conflits basée sur des échanges verbaux plutôt que sur des comportements négatifs et improductifs ;
- Contribue à **changer les attitudes** des élèves par rapport aux situations conflictuelles : réduit la valorisation de comportements inadéquats et aide à éliminer les aspects insatisfaisants qui accompagnent généralement les conflits (sentiments de frustration, d'impuissance et d'incompétence) ;
- Conduit les élèves à une **interprétation plus juste** des situations de conflits ;
- Permet aux élèves d'**approfondir leur compréhension** d'eux-mêmes et des autres ;
- **Encourage l'implication sociale** des élèves et contribue à augmenter leur intérêt à résoudre les conflits dans la justice et dans le **respect** de l'autre ;
- Permet aux élèves d'accroître leur **sens des responsabilités** ainsi que leurs **sentiments de confiance, de satisfaction et d'accomplissement** ;
- Favorise la **création de relations positives** entre les élèves.



ÉVALUATION DU PROGRAMME VERS LE PACIFIQUE¹

Le programme *Vers le pacifique* a fait l'objet de **plusieurs projets de recherche** menés principalement par une équipe de chercheurs de l'**Université de Montréal** entre **1994 et 1997** et entre **2001 et 2005**.

Les **objectifs principaux** de ces études consistent à :

- **Évaluer les impacts** auprès des élèves des retombées concernant les ateliers en résolution de conflits (volet 1), des ateliers portant sur la médiation par les pairs (volet 2) ainsi que ceux du volet consacré aux parents et aux partenaires communautaires;
- **Évaluer le processus d'implantation du programme *Vers le pacifique*** afin de proposer des modèles et des conditions qui favorisent une implantation réussie du programme.

Au total, **18 écoles** de la grande région de Montréal, représentant **5600 élèves** et plus de **200 enseignants**, ont pris part à ces études.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Après **deux ans**, d'exposition élevée au programme, les résultats indiquent que les élèves :

- **Gèrent mieux leurs émotions** lors de situations potentiellement conflictuelles;
- **Sont en mesure d'exprimer ce qu'ils ressentent**;
- **Sont capables d'identifier les causes de conflits**;
- **Possèdent les habiletés à la résolution de conflits**;
- **Proposent des solutions de réparation** pour résoudre un conflit;
- **Sont capables d'autocontrôle**;
- **Utilisent des conduites prosociales**.

Après **trois ans** d'exposition élevée au programme, les gains au niveau sociocognitif se généralisent pour tous les élèves. Les résultats indiquent que les enfants :

- **Sont moins agressifs**;
- **Sont capables d'identifier les conséquences positives** de plusieurs solutions.

Au bout de **quatre ans** d'exposition élevée au programme, les résultats indiquent que les élèves :

- **Ont moins de problèmes internalisés** (peur, anxiété, isolement social).

Après **une année** d'implantation du service de médiation par les pairs, il est démontré que :

- Les élèves médiateurs obtiennent des gains plus prononcés sur le plan des compétences sociales que les élèves non médiateurs.

Après **deux années** d'implantation du service de médiation par les pairs, il est démontré que :

- Les élèves non médiateurs commencent aussi à réaliser des gains en matière de compétences sociales.

En conclusion, les études démontrent que les gains concernant la prévention ou la réduction des conduites violentes semblent dépendre des apprentissages de base réalisés par les ateliers du programme, mais aussi par les activités de **promotion, de diffusion et de valorisation** des habiletés enseignées. **Le niveau d'exposition au programme constitue une sorte de facteur de protection** contre l'accroissement des problèmes externalisés.

¹Bowen, F. et coll. (2006). *Rapport final d'évaluation des impacts du programme Vers le pacifique pour les quatre années de sa mise en œuvre (2001-2005). Rapport du Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire (GEMMS). Gouvernement du Canada, ministère de la Justice. 1998.*

Rondeau, N., Bowen, F. & Bélanger, J. (1999). *Évaluation d'un programme de promotion de la conduite pacifique en milieu scolaire primaire : Vers le pacifique. Rapport final. Rapport de recherche déposé à la région régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.*



CONDITIONS DE SUCCÈS

- **Soutien de la direction** et mise en place de ressources humaines et financières;
- **Formation** initiale du personnel enseignant et non enseignant et formations d'appoints.*;
- Mise sur pied d'un **comité de coordination** qui se rencontre régulièrement, afin de maintenir le cap, d'évaluer les besoins du milieu, d'encadrer l'équipe-école, de faire des ajustements et d'évaluer les impacts du programme;
- Identification d'un **répondant** à l'intérieur du milieu (personne-ressource faisant preuve de leadership);
- **Collaboration** du plus grand nombre possible de membres du personnel (enseignants et non enseignants);
- Intégration dans le **projet éducatif de l'école**;
- **Continuité** dans le temps et dans la communauté;
- Implication des **parents** (continuité à la maison);
- **Réinvestissement** au quotidien;
- Organisation et déploiement d'activités de **promotion** tout au long de l'année;
- **Évaluation** régulière;
- **Soutien** de l'Institut Pacifique ou de ses formateurs partenaires.

ATTITUDES DES ADULTES FAVORISANT LA RÉUSSITE ET CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU :

- **Adhérer** au programme et être prêt à s'y **engager** ;
- Être prêt à **changer** sa manière d'intervenir ;
- Développer une **cohérence** au sein de l'équipe-école ;
- Avoir des **attentes réalistes** ;
- Procéder à un **lancement** annuel suscitant la curiosité et l'intérêt ;
- Animer les ateliers avec **dynamisme** ;
- Détenir un bon **climat relationnel** et d'**appartenance** entre les membres du personnel et la direction ;
- Faire **confiance** aux jeunes.

¹Seuls l'Institut Pacifique et ses formateurs partenaires sont autorisés à donner les formations au programme.

¹Bowen, F., et Coll. (2005). *Rapport d'analyse des processus pour les trois années d'implantation du programme Vers le pacifique du Centre international de résolution de conflits et de médiation (CIRCM). Première partie : Analyse synthèse pour les trois années de la mise en œuvre (2001-2004). Rapport du Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire (GEMMS). Gouvernement du Canada, ministère de la Justice.*



DESCRIPTION DU PROGRAMME AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

But Prévenir la violence par la promotion des conduites pacifiques

VOLET 1 : LA RÉOLUTION DE CONFLITS

Objectif	Former les jeunes à la résolution de conflits
Ateliers	<ul style="list-style-type: none"> - Préscolaire (19 ateliers) - 1^{er} cycle (9 ateliers) - 2^e cycle (9 ateliers) - 3^e cycle (9 ateliers)
9 thèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Le conflit - Les sentiments - La colère - La communication - L'écoute - L'empathie - L'estime de soi ou la connaissance de soi - La recherche de solutions - La résolution de conflits

VOLET 2 : LA MÉDIATION PAR LES PAIRS

Objectif	Amener les élèves à utiliser la médiation comme mode de résolution de conflits
Étapes de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'action des médiateurs - Sensibilisation à la médiation - Sélection des médiateurs - Formation des médiateurs - Action et suivi des médiateurs - Évaluation du service



LA RÉOLUTION DE CONFLITS

	PRÉSCOLAIRE	PRIMAIRE (1^{ER}, 2^E ET 3^E CYCLES)
Nombre d'ateliers	19	9 (+3 ateliers de révision)
Durée d'un atelier	40-60 minutes	50 minutes
Rythme d'animation	Environ un par semaine	Environ un aux 2-3 semaines
Animateur	Enseignant titulaire	Enseignant titulaire
Temps de préparation	30 minutes	30 minutes
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction - La connaissance de soi - Les sentiments - L'empathie - La gestion des sentiments - La communication - L'écoute - La recherche de solutions - Conclusion 	<ul style="list-style-type: none"> - Le conflit - Les sentiments - La colère - La communication - L'écoute - L'empathie - L'estime de soi - La recherche de solutions - La résolution de conflits
Lieu d'animation	Local de classe	Local de classe
Méthodes pédagogiques	Activités ludiques, réflexions personnelles discussions de groupe, jeux de coopération, mimes, bricolages, histoires, brefs exposés et mises en situation.	Brefs exposés, bricolages, dessins, devinettes, discussions de groupe, exercices écrits, histoires, mimes, mises en scène, mises en situation, observations, réflexions personnelles.
Matériel requis	<ul style="list-style-type: none"> - Guide d'animation - Affiches - Trousse didactique (CD inclus) - Livres d'histoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide d'animation - Affiches - Trousse didactique
Début de l'animation	Novembre	Septembre-Octobre (après le lancement)



LA MÉDIATION PAR LES PAIRS

Éléments Étapes de réalisation du volet 2	Nombre, durée & rythme d'animation	Période d'animation	Animateurs
Organisation de l'action des médiateurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 exercice en équipe école 	Période préalable à la mise sur pied du service de médiation par les pairs	Tous les adultes de l'école
Sensibilisation à la médiation pour les élèves de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année	<ul style="list-style-type: none"> • 1 atelier de 50 minutes 	Environ 1 à 2 semaines précédant la sélection des médiateurs	Tous les titulaires de classes de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année
Sélection des médiateurs par les pairs et par l'enseignant	<ul style="list-style-type: none"> • 1 atelier de 50 minutes • Comptabilisation des votes de la classe : ± 1 heure 	Suite à l'atelier de sensibilisation à la médiation des élèves de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année	Tous les titulaires de classes de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année
Entrevue de sélection des médiateurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 heure d'entrevue par groupe (nombre d'élèves suggéré = 12) • Environ 1 heure par groupe d'entrevue pour la correction des cahiers de réponses • Compilation finale des résultats (temps variable) 	Environ 1 semaine après la sélection des médiateurs par les pairs et par l'enseignant	2 adultes par groupe d'entrevue
Formation des médiateurs	<ul style="list-style-type: none"> • 10 heures de formation réparties en 5 blocs de 2 heures • Formation dispensée sur une période de 2 à 3 semaines 	Suite au dévoilement des candidats	2 animateurs par bloc de formation
Sensibilisation à la médiation pour les élèves du préscolaire et de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e année	<ul style="list-style-type: none"> • 1 atelier de 50 minutes 	Environ une semaine avant le lancement du service de médiation	Tous les titulaires de classes du préscolaire et de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e année
Entrée en fonction des médiateurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 activité de lancement officiel et de promotion du service de médiation • Environ 1 heure de préparation 	Suite au 5 ^e bloc de formation des médiateurs	Comité de coordination et autres adultes de l'école intéressés
Accompagnement des médiateurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 rencontre de 30 à 45 minutes par groupe ou par sous-groupe de médiateurs, aux 2 à 3 semaines 	Dès l'entrée en fonction des médiateurs et ce, pour toute la durée du service	1 animateur responsable par groupe de médiateurs
Évaluation du volet 2 : Service de médiation par les pairs	<ul style="list-style-type: none"> • Passation et compilation des questionnaires d'évaluation • Environ 15 minutes par classe + temps de compilation 	Fin d'année (juin)	Tous les titulaires de classes



Vous désirez démarrer l'implantation du programme, voici les différents scénarios offerts :

1. Profiter du soutien direct d'un formateur-consultant de l'Institut Pacifique (Contrat d'association) :

Cette formule, plus complète, vous permet de recevoir le soutien d'un formateur-consultant de l'Institut Pacifique quant à l'implantation du programme dans votre milieu. Cet intervenant se déplace dans votre milieu pour former l'ensemble du personnel au programme, soutenir la personne en charge du projet et assister aux comités de coordination liés à l'implantation du programme.

2. Former l'ensemble de l'équipe-école :

Un formateur-consultant de l'Institut Pacifique¹ se déplace dans votre milieu afin de former l'ensemble du personnel à l'implantation du programme. Cette option s'avère très intéressante puisqu'elle implique toute l'équipe-école et favorise la cohésion et la cohérence face au projet.

3. S'inscrire à une des sessions de formation offerte à l'Institut Pacifique :

Des sessions de formations pour le programme aux niveaux préscolaire et primaire sont offertes à l'Institut Pacifique. Vous pouvez choisir d'y inscrire une ou plusieurs personnes de votre milieu, qui seront ensuite mandatées pour démarrer et soutenir l'implantation du programme dans votre milieu.

4. Se procurer les outils pédagogiques³ nécessaires à l'animation du programme et procéder à l'implantation du programme de façon autonome :

Une fois le matériel en main et suite à la lecture des guides, vous pouvez démarrer l'implantation du programme. Cette option demande une bonne discipline de la part du personnel de l'école pour suivre et respecter la démarche et les conditions d'implantation.

Si vous avez des questions concernant la modalité d'implantation la plus appropriée pour vous, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'information et/ou nous inviter à vous présenter le programme plus en détail.

1. Seuls les formateurs-consultants de l'Institut Pacifique ainsi que les formateurs partenaires officiels² sont mandatés et autorisés à donner les formations relatives au programme.

2. Pour consulter la liste des formateurs partenaires de l'Institut Pacifique, se référer au site suivant : www.institutpacifique.com

3. Nous vous prions de respecter les droits d'auteurs; aucune reproduction du matériel n'est autorisée sauf aux pages indiquées.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME *VERS LE PACIFIQUE*

Durée	1 heure
Coût	50\$
Contenu de la présentation	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs du programme <i>Vers le pacifique</i> - La description des deux volets du programme: La résolution de conflits et La médiation par les pairs - La démarche d'implantation - Les conditions de succès - Les différentes modalités d'implantation - Les coûts

Des frais de kilométrage (0.45\$/km) devront être ajoutés s'il y a lieu.



FORMATION AU VOLET 1 : LA RÉOLUTION DE CONFLITS AUPRÈS DES ENSEIGNANTS ET AUTRES PROFESSIONNELS SCOLAIRES	
Durée	5 heures
Coût	- 950\$ (20 participants ou moins) - 1100\$ (21 participants et plus) - Matériel en sus
Contenu de la formation	- Réflexion sur les conflits et la violence - Présentation des ateliers sur les habiletés de base à la résolution de conflits - Application du processus de résolution de conflits - Conditions nécessaires à l'implantation du volet 1
Matériel de base suggéré (à ajouter au coût de la formation)	- 2 ensembles complets – La résolution de conflits au préscolaire - 2 ensembles complets – La résolution de conflits au primaire 1 ^{er} cycle - 2 ensembles complets – La résolution de conflits au primaire 2 ^e cycle - 2 ensembles complets – La résolution de conflits au primaire 3 ^e cycle (un guide d'animation, une trousse didactique et des affiches sont inclus dans chaque ensemble)

FORMATION AU VOLET 2 : LA MÉDIATION PAR LES PAIRS AUPRÈS DES ENSEIGNANTS ET AUTRES PROFESSIONNELS SCOLAIRES	
Durée	5 heures
Coût	- 950\$ (20 participants ou moins) - 1100\$ (21 participants et plus) - Matériel en sus
Contenu de la formation	- Réflexion sur diverses méthodes d'intervention - Sensibilisation à la médiation et à ses principes - Processus de sélection, de formation, de mise en action et de suivi des médiateurs - Conditions nécessaires à l'implantation du volet 2 - Promotion et intervention au quotidien en lien avec le volet 2 du programme
Matériel de base suggéré (à ajouter au coût de la formation)	- 4 ensembles complets - La médiation par les pairs au primaire (incluant le guide d'animation et les affiches)

- Il est possible d'avoir des formations sur le programme au préscolaire ou primaire uniquement.
- Les coûts, représentant les coûts de base, peuvent varier selon les besoins et les demandes spécifiques.
- Des frais d'hébergement, de repas, de kilométrage (0.45\$/km) ou de transport peuvent être ajoutés, s'il y a lieu.
- Les prix mentionnés peuvent être sujets à changement.
- La tenue de deux groupes distincts de participants peut être exigée lors d'une même formation si le nombre de participants est trop élevé.
- **Des journées de formation au volet 1 et au volet 2 du programme sont aussi offertes à l'Institut Pacifique. Les coûts sont de 165\$ par personne (frais d'inscription inclus). Se référer au site internet pour connaître les dates des formations.**



SENSIBILISATION AU VOLET 1 : LA RÉOLUTION DE CONFLITS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS SCOLAIRES OU DES PARENTS	
Durée	2 heures 30
Coût	- Professionnels scolaires : 475\$ (20 participants ou moins) 550\$ (21 participants et plus) - Parents : 475\$ (nombre illimité)
Contenu de la formation	- Brève réflexion sur les conflits et la violence - Présentation des objectifs des ateliers sur les habiletés de base à la résolution de conflits - Promotion et intervention au quotidien en lien avec le volet 1 du programme

SENSIBILISATION AU VOLET 2 : LA MÉDIATION PAR LES PAIRS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS SCOLAIRES OU DES PARENTS	
Durée	2 heures 30
Coût	- Professionnels scolaires : 475\$ (20 participants ou moins) 550\$ (21 participants et plus) - Parents : 475\$ (nombre illimité)
Contenu de la formation	- Présentation des étapes de réalisation du volet 2 du programme - Sensibilisation à la médiation et à ses principes - Promotion et intervention au quotidien en lien avec le volet 2 du programme

- Il est possible d'avoir des formations sur le programme au préscolaire ou primaire uniquement.
- Les montants indiqués, représentant les coûts de base, peuvent varier selon les besoins et les demandes spécifiques.
- Des frais d'hébergement, de repas, de kilométrage (0.45\$/km) ou de transport peuvent être ajoutés, s'il y a lieu.
- Les prix mentionnés peuvent être sujets à changement.
- La tenue de deux groupes distincts de participants peut être exigée lors d'une même formation si le nombre de participants est trop élevé.



SOUTIEN À L'IMPLANTATION DU VOLET 1 : LA RÉOLUTION DE CONFLITS	
Durée du contrat	1 an
Coût du contrat	2800\$
Services offerts	<p>IMPLANTATION DU VOLET 1 : LA RÉOLUTION DE CONFLITS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une rencontre avec la direction - Une rencontre d'information avec l'ensemble du personnel (selon les besoins) - L'équivalent d'une journée de formation au volet 1 du programme : La résolution de conflits - Participation aux rencontres de coordination du projet - Rencontres de suivi avec la personne en charge du projet - Préparation du personnel responsable de l'animation des ateliers (rencontres formelles ou au besoin) - Participation à une rencontre de bilan - Élaboration de recommandations pour les prochaines années d'implantation.
Matériel de base suggéré à ajouter au coût du contrat	<p>IMPLANTATION DU VOLET 1 : LA RÉOLUTION DE CONFLITS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 ensembles complets – La résolution de conflits au préscolaire 5 ans - 2 ensembles complets – La résolution de conflits au primaire 1^{er} cycle - 2 ensembles complets – La résolution de conflits au primaire 2^e cycle - 2 ensembles complets – La résolution de conflits au primaire 3^e cycle <p>(un guide d'animation, une trousse didactique et des affiches sont inclus dans chaque ensemble)</p>

- Le montant du contrat d'association représente les coûts de base. Un contrat d'association peut être établi en fonction des besoins et des demandes spécifiques.
- Des services supplémentaires tels que des rencontres auprès des parents, des formations auprès du personnel du service de garde et des dîners peuvent y être ajoutés.
- Des frais d'hébergement, de repas, de kilométrage (0.45\$/km) ou de transport peuvent être ajoutés, s'il y a lieu.



SOUTIEN À L'IMPLANTATION DU VOLET 2 : LA MÉDIATION PAR LES PAIRS	
Durée du contrat	1 an
Coût du contrat	3200\$
Services offerts	<p>IMPLANTATION DU VOLET 2 : LA MÉDIATION PAR LES PAIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une rencontre d'information avec l'ensemble du personnel (selon les besoins) - Une demi-journée de formation de révision au volet 1 du programme: La résolution de conflits (au besoin) - L'équivalent d'une journée de formation au volet 2 du programme: La médiation par les pairs - Participation aux rencontres de coordination du projet - Rencontres de suivi avec la personne en charge du projet - Préparation du personnel responsable de la réalisation des étapes d'implantation du volet 2 (rencontres formelles ou au besoin) - Participation à une rencontre de bilan - Élaboration de recommandations pour les prochaines années d'implantation.
Matériel de base suggéré à ajouter au coût du contrat	<p>IMPLANTATION DU VOLET 2 : LA MÉDIATION PAR LES PAIRS</p> <p>4 ensembles complets - La médiation par les pairs au primaire (incluant le guide d'animation et les affiches)</p>

- Le montant du contrat d'association représente les coûts de base. Un contrat d'association peut être établi en fonction des besoins et des demandes spécifiques.
- Des services supplémentaires tels que des rencontres auprès des parents, des formations auprès du personnel du service de garde et des dîners peuvent y être ajoutés.
- Des frais d'hébergement, de repas, de kilométrage (0.45\$/km) ou de transport peuvent être ajoutés, s'il y a lieu.